

ACCORD DE PARTENARIAT

L'Association à but non lucratif du Lions Club International - Multi-District 108-Italie - «**LES LIONS ITALIENS POUR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES KILLER DES ENFANTS - MK ONLUS**», représentée par la Présidente Lion Maria Clelia Antolini, d'une part

et

Le **DISTRICT 403A3-BURKINA FASO**- représenté par le DG Lion Rimon Hajjar, d'autre part

conviennent de signer un Accord de Partenariat pour mieux organiser et coordonner leurs engagements respectifs dans la réalisation et le suivi des interventions de coopération internationale de "MK Onlus" au Burkina Faso.

ENGAGEMENTS DE MK ONLUS

MK Onlus s'engage à:

- collaborer dans le respect, la transparence et la confiance réciproque avec les Lions Clubs et les Autorités Institutionnelles du Burkina Faso;
- présenter au début de chaque année sociale (1 janvier / 31 décembre) au District 403A3 son programme annuel d'investissement qui pourra prendre en compte des propositions de projets, des activités ou des suggestions présentées par les Lions Clubs du Burkina Faso;
- prendre en charge les coûts de réalisation des activités programmées; toutefois, en cas d'acceptation de projets ou d'activités proposés par les Lions Clubs du Burkina Faso, une contribution financière, à hauteur de 3% du montant total, à leur réalisation sera demandée au Clubs impliqués;
- présenter chaque projet programmé au Lion Club de référence territoriale afin qu'il en devienne le parrain et qu'un de ses membres soit *responsable* du projet et en suive la bonne exécution et, en cas de réalisation d'infrastructures ou de mise en œuvre d'actions de développement, puisse se porter garant du bon fonctionnement et du suivi dans les années successives.



ENGAGEMENTS DU DISTRICT 403A3

Le District 403A3 s'engage à:

- collaborer dans le respect, la transparence et la confiance réciproque avec les Lions italiens de MK Onlus et à faciliter leur accès aux Ministères, aux Administrations du Territoire et Locales et aux autres Institutions du Burkina Faso;
- veiller à la bonne exécution des projets et des activités programmés au profit du public cible sans discrimination aucune;
- instaurer au sein du District 403A3 une équipe de suivi et de coordination des projets et des activités de MK Onlus;
- promouvoir et appuyer la collaboration du Lion Club de référence territoriale pour tout projet ou activité réalisé dans le cadre du présent Accord;
- diffuser auprès des Lion Clubs du District les résultats des projets appuyés par MK Onlus, de façon que tout club puisse évaluer l'opportunité d'en promouvoir des semblables;
- promouvoir l'implication opérationnelle et la collaboration proactive des Leo Clubs, en favorisant leur adhésion en tant que partenaires à tout projet ou activité promu dans le cadre du présent Accord.

Le présent Accord se renouvellera tacitement au début de chaque année sociale et pourra être modifié à l'amiable par les deux parties.

Le présent Accord établi en deux exemplaires originaux prend effet à compter de sa date de signature par les deux parties.

Lieu et date de signature
18-2-2019
LIONS ITALIANI
 Pour MK Onlus
 Centre le Malario Killor del Bambini
 ONLUS
 Via Marconi 6 30172 MESTRE VENEZIA
 TEL: +39 0429 8008 20600 000100094754
 CF. 0379359077

M. e. A. M.



WE SERVE

